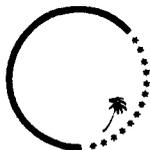


13 JANV. 1984



EVALUATION DES RESSOURCES DE LA NOUVELLE-ZELANDE EN BONITES ET EN APPATS

A.W. Argue et R.E. Kearney



Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites  
Rapport final No.6

Commission du Pacifique Sud  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
Janvier 1983

1250/83

Texte original : anglais



## EVALUATION DES RESSOURCES DE LA NOUVELLE-ZELANDE EN BONITES ET EN APPATS

### 7.0 CONCLUSIONS

#### 7.1 Poissons-appâts

Les résultats de l'étude du Programme bonite et des études antérieures effectuées par la Nouvelle-Zélande (Webb 1971, 1972a, 1972b) montrent assez clairement que les ressources en appâts dans les eaux septentrionales du pays sont plus que suffisantes pour alimenter une importante pêcherie de canneurs. Les appâts capturés dans le cadre du Programme comprenaient des pilchards (Sardinops neopilchardus) dépassant la taille optimale pour la pêche à la bonite, et souvent aussi des prédateurs (par exemple, Arripis trutta) et certaines espèces convenant moins comme appâts (telles Scomber australasicus, Trachurus spp.), mais il est probable que ces problèmes relativement mineurs seront rapidement résolus une fois que les pêcheurs à la canne auront acquis l'expérience nécessaire dans ces eaux. On découvrira sans doute aussi que des prises correctes de l'espèce d'anchois très recherchée Engraulis australis peuvent être réalisées en des lieux et à des moments donnés.

Les études antérieures effectuées en Nouvelle-Zélande avaient montré qu'il était possible de garder des pilchards pendant de longues périodes dans des enclos flottants après leur capture à la senne ou au boue-ami (Webb 1972a, 1972b); au Japon, les canneurs utilisent depuis longtemps des viviers flottants pour conserver leur réserve d'anchois (Engraulis japonicus) et de sardines (Sardinops melanosticta). S'il se créait en Nouvelle-Zélande une pêcherie de canneurs, il serait intéressant d'envisager une formule de ce genre car cela réduirait le temps perdu à pêcher des appâts pendant la saison bonitière.

En bref donc, l'approvisionnement en poissons-appâts locaux ne devrait pas entraver le développement d'une pêcherie de canneurs dans les eaux néo-zélandaises. Il semblerait inutile d'importer des appâts de l'étranger avec tous les risques écologiques liés à l'introduction d'espèces non indigènes.

#### 7.2 Remarques générales sur la bonite

Il semblerait que les autres pêcheries bonitières du Pacifique n'aient guère d'impact sur l'abondance et le recrutement des bonites au sein d'une même génération en Nouvelle-Zélande.

On estime que la proportion de bonites d'origine néo-zélandaise représente deux à quatorze pour cent du recrutement des pêcheries de Fidji, du Samoa-Occidental et des Iles de la Société en Polynésie française. On ne sait pas si l'estimation du nombre de bonites quittant la Nouvelle-Zélande est précise car il n'a pas été possible d'évaluer les effets des fluctuations saisonnières sur l'abondance et l'émigration, et l'on n'est pas certain du taux de renvoi des marques par les pêcheries néo-zélandaises. Ainsi, l'évaluation des interactions serait vers le bas de la fourchette si le coefficient de correction à appliquer pour tenir

compte de la mortalité à court terme due au marquage, des pertes de marques et du non-renvoi de ces marques est, comme on le pense, bien moindre pour la Nouvelle-Zélande que celui appliqué aux renvois par les autres pêcheries. D'autre part, la distortion pourrait être en sens inverse si le débit pour la Nouvelle-Zélande a été sous-estimé, comme c'est probable, et s'il existe d'importantes migrations entre ce pays et les pêcheries mentionnées plus haut au cours de la même saison de pêche. Une campagne supplémentaire de marquage aiderait à résoudre ces questions.

En règle générale, on pense que le brassage des stocks de bonites est étroitement fonction de la distance qui les sépare. Sur la base de l'analyse des données de marquage, il y a interaction entre la plupart des pêcheries locales de la zone de la CPS, mais elle semble assez limitée. Cependant, le marquage et l'analyse génétique résultant des études hématologiques, n'étayaient pas l'hypothèse selon laquelle les bonites de Nouvelle-Zélande, ou d'autres parties de la région, appartiendraient à des sous-populations génétiquement isolées du reste de la ressource du Pacifique central et occidental.

L'intensification de l'effort de pêche dans les pays voisins et l'élargissement des zones exploitées qui pourraient arriver à se chevaucher, entraîneront sans doute des interactions plus marquées entre pêcheries au sein d'une même génération. Le renouvellement de la pêcherie néo-zélandaise restera probablement peu touché par ces événements internationaux à moins que des pêcheries ne se développent dans des eaux plus proches de la Nouvelle-Zélande que celles de Fidji ou de la Nouvelle-Calédonie par exemple.

### 7.3 La bonite en Nouvelle-Zélande

Le développement de la pêche bonitière à la senne en Nouvelle-Zélande a été précédé par plusieurs années de prospections et le lancement d'un vaste programme de recherche sur les thonidés. En 1974, lorsque la pêche commerciale a démarré, le Ministère de l'agriculture et des pêches a renforcé ce programme de recherche et commencé à recueillir des statistiques de prises et de très nombreuses informations sur l'évaluation des stocks. Sur la base des premiers résultats de cette pêche et de l'analyse des données recueillies dans le cadre du programme de recherche, le ministère a estimé que les prises de bonites pourraient être portées d'environ 8.500 tonnes en moyenne durant les quatre campagnes antérieures à 1981-82, à un total de 20 à 40.000 tonnes (Habib 1981).

Les résultats des marquages effectués en Nouvelle-Zélande dans le cadre du Programme bonite, étayés par certaines données du programme de recherche sur les thonidés du Ministère de l'agriculture et des pêches, ont fait naître quelques doutes quant à la possibilité d'accroître facilement les prises dans de telles proportions.

Malheureusement, les résultats des deux programmes comportent un élément d'incertitude. Dans le cas du programme de recherches néo-zélandais, on ne sait pas si les observations visuelles du volume de bonites correspondent au tonnage total entrant dans la zone néo-zélandaise ou s'il y a sous-estimation. Pour ce qui est des données de marquage du Programme bonite, on ne sait pas dans quelle mesure les résultats sont représentatifs de l'ensemble d'une campagne de pêche néo-zélandaise ou s'il

y a eu distorsion résultant du non-renvoi de marques récupérées. Une expérience destinée à évaluer cet élément a été menée après réception de la plupart des marques apposées en 1979. Les résultats donnent à penser que près de 70 pour 100 des marques des bonites recapturées par les senneurs en Nouvelle-Zélande n'ont pas été prises en compte. Cependant, il est possible que le faible taux de renvoi des marques tienne à une défaillance récente du système au niveau des installations de traitement plutôt qu'à un problème existant déjà lors de l'analyse des marques récupérées après les lâchers de 1979.

Vu ces incertitudes et l'importance de la pêche bonitière pour la Nouvelle-Zélande, il faudrait effectuer des évaluations quantitatives supplémentaires des ressources en bonites de ce pays, portant en particulier sur la dynamique des pêcheries néo-zélandaises au cours d'une même campagne. Ceci nécessiterait un vaste programme de marquage pendant toute la saison de pêche bonitière. Cette opération et le programme actuel de recherches devraient fournir des évaluations suffisantes 1) du volume global de bonites entrant dans les eaux néo-zélandaises, 2) du moment où se situent les mouvements d'immigration et d'émigration, et 3) du niveau d'exploitation des bonites durant leur séjour dans les eaux néo-zélandaises.

#### BIBLIOGRAPHIE

- HABIB, G. (1981). Marine fisheries policy group: growth opportunities, industry development: tuna and inshore pelagic fish species. New Zealand Ministry of Agriculture and Fisheries, Fisheries Research Division, Wellington. (Rapport non publié).
- WEBB, B.F. (1971). Survey of pelagic fish in the Nelson area (1968-1969) by spotter-plane. New Zealand Marine Department Fisheries Technical Report No.69, Wellington.
- WEBB, B.F. (1972a). Report on the investigation of the Lloret Lopez II, 8 January to 2 April 1970, Section 1. General Introduction, Section 2. Baitfishing: Boke Net, Squid Ocean Piper. New Zealand Ministry of Agriculture and Fisheries Technical Report No.96.
- WEBB, B.F. (1972b). Report on a tuna polefishing and live-bait venture, Hoko Maru No.15, 8 February to 24 March 1972, Section 1: General Introduction; Section 2: Baitfishing. New Zealand Ministry of Agriculture and Fisheries, Fisheries Technical Report No.112.